

Patrimoine L'inventaire de la basilique Notre-Dame s'est terminé par sa signature en présence de Mgr La

Un travail d'enquête

DEPUIS 2000, LE DIOCÈSE DE BESANÇON a décidé l'actualisation de l'inventaire du contenu des églises en lien avec la commission diocésaine d'art sacré.

Pour la basilique Notre-Dame de Gray, ce projet s'est mis en place à partir de « 2008 quand l'abbé Jean Kita en fit la demande et chargea Robert Richeton de coordonner l'ensemble de l'Unité Pastorale de Gray », indique Anne-Marie Debief, une des bénévoles grayloises de ce vaste chantier qui donne lieu à un épais volume.

Celui-ci recense pas moins de 375 objets dont 32 classés ou inscrits. « Il s'agit d'un inventaire exhaustif complet d'une grande valeur suite à un travail qui se compare à une enquête. Il est fait pour de nombreuses années », note pour sa part Michel Alliot, maire de Gray, avant d'apposer sur chacun des trois exemplaires sa signature à côté de celles de Mgr Lacrampe et de l'abbé Bretillot notamment.

Le recensement décrit ainsi chaque objet de culte dans ses moindres détails. Du fait de la loi de séparation de

l'Église et de l'État, « 95 % sont propriété de la ville », note Mme Debief.

L'occasion pour l'archevêque de remercier le travail des bénévoles mais aussi d'apprécier cette loi sans laquelle « il y aurait des difficultés à entretenir tout ce patrimoine. L'amélioration de l'inventaire permet de protéger les œuvres et le travail de tous ceux, hommes, femmes, religieux, laïcs, artisans et artistes qui ont traduit dans l'art leur croyance en dieu ». Un patrimoine collectif dans lequel les destinations culturelles et artistiques sont évocatrices de sens pour les usagers de la basilique.

« Il va falloir faire connaître et vivre ce patrimoine »

Anne-Laure Fléty, adjointe à la culture, ainsi que le prêtre de la paroisse saluaient ensuite le travail des bénévoles, l'adjointe ajoutant qu'il va « falloir faire connaître et vivre ce patrimoine ».

Cinq ans de travail, de recherche, de prises de vues photographiques avant la création de fichiers informatiques pour chaque objet



■ L'inventaire a été signé par les autorités religieuses et de la municipalité.

ont donc permis la constitution d'un épais inventaire qui permet de mieux apprécier le contenu de la basilique.

Avec à la clef une indéniable découverte, peu avant le centenaire du couronnement de Notre Dame en 2009 comme se plaît à rappeler Mme Debief. « À l'automne 2008, Emmanuel retrouva, au fond d'un placard de la sacristie les sept livres des miracles réputés disparus depuis 50 ans. L'abbé Demard a travaillé à la traduction du premier tome et M. Langrognet a numérisé des centaines de pages ».

De quoi rajouter quelques pages à l'inventaire.

Inventaire, mode d'emploi

► Pour réaliser l'inventaire, plusieurs bénévoles sont engagés durant cinq ans : Anne-Marie Del Marie-Claude Mouillot, Rosie Lamazouère, Claude Ta Bernard Debief, Emmanuel de Sainte Marie D'Agneau que la ville pour la réalisation papier de l'inventaire. L'inventaire recense 375 objets dont 32 classés inscrits. Il fut achevé sur le terrain en septembre 2011, fallu ensuite faire le récolement des œuvres immeubles destination, décors sculptés, tableaux, vitraux, ferro précise Mme Debief.

Ce travail a permis de réaliser il y a quelques années une exposition dédiée aux trésors de la basilique Notre-Dame de Gray, réalisée en partie au musée Baron Martin et avec sa conservatrice Brigitte Olivier et ses équipes. Le premier inventaire date du 22 janvier 1905 suite de la loi du 9 décembre 1905 de séparation de l'Église et de l'État. Un second a été mené en 1990 par Christian sur 78 références.

Pour le Diocèse, Mgr Lacrampe indique : « sous la direction de Robert Ferrini, sur les 789 églises, nous avons 25 inventaires terminés et remis à la commission diocésaine. D'autres sont en cours. Sur l'Unité Pastorale de Gray, sont 9 villages qui ont achevé ce travail et quatre sont en cours », apprécie-t-il face à un projet proche de se terminer sur Gray.